

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 1978 DE LA COMMUNE :

Monsieur JULLIEN, rapporteur des Finances, donne lecture du projet de budget primitif de l'exercice 1978 de la Commune dont chaque Conseiller a reçu un exemplaire :

BALANCE GENERALE

<u>DEPENSES</u>	<u>4 185 878,55</u>
Dépenses de fonctionnement	3 366 231,70
Dépenses d'investissement	819 646,85
<u>RECETTES</u>	<u>4 185 936,73</u>
Recettes de fonctionnement	3 367 499,73
Recettes d'investissement	818 437,00
<u>EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</u>	<u>58,18</u>

Après discussion, le budget primitif 1978 est approuvé à l'unanimité et arrêté aux chiffres ci-dessus.